

PAX-PensionInvest

Liberté l'âge venu





Liberté l'âge venu

La retraite est un événement important. L'on a enfin le temps de se consacrer à toutes les choses pour lesquelles le temps manquait jusqu'alors: le hobby, la famille, les petits-enfants ou un voyage de rêve attendu depuis longtemps.

Pour pouvoir profiter après la retraite de la liberté l'âge venu, vous vous êtes constitué un capital vieillesse pendant vos années d'activité professionnelle. La question se pose maintenant de savoir comment placer votre fortune afin d'assurer votre standard de vie habituel pour les années à venir.

Avec des placements en actions, vous avez, à long terme, la possibilité d'obtenir des rendements élevés, mais, selon l'évolution des cours, vous devrez prendre votre parti de pertes à court et à moyen terme. Des titres de créance à intérêt, tels que par exemple des obligations, vous offrent plus de sécurité mais produisent un rendement moins important. PAX-PensionInvest représente une réelle alternative aux actions et aux obligations. Cette solution de prévoyance est absolument sûre et offre une protection contre l'érosion prématurée du capital.

Actif jusqu'à un âge élevé

Les progrès de la médecine et un mode de vie plus sain ont fait que l'espérance de vie moyenne n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Ainsi, un homme âgé aujourd'hui de 65 ans peut en moyenne s'attendre à vivre encore 16 ans, une femme peut même s'attendre à en vivre encore 20. Des études montrent que la nouvelle génération de rentières et de rentiers est clairement plus active. Une crainte souvent formulée se rapportant à l'isolement et à la solitude ne s'est pas confirmée. Cela vaut par conséquent la peine d'investir dans la troisième période de vie.

Un revenu garanti la vie entière

PAX-PensionInvest est une rente viagère immédiate financée au moyen d'une prime unique. Lors de la conclusion, nous vous garantissons un revenu la vie entière. Cela est bien entendu également le cas même si vous dépassez de nombreuses années l'espérance de vie moyenne. Il est possible, en fonction du marché des capitaux et de la marche des affaires de la PAX, d'accorder en plus une rente d'excédents.

Vous pouvez conclure PAX-PensionInvest sur une ou deux têtes. La rente sur deux têtes est idéale pour les couples mariés ou vivant en concubinage qui tiennent à s'assurer en commun.

Vous pouvez choisir la variante avec restitution de primes ou la variante sans restitution de primes. Dans le cas de la rente avec restitution de primes, la prime unique versée est payée aux bénéficiaires, déduction faite des rentes déjà perçues, en cas de décès de l'assuré. La variante sans restitution de primes permet des prestations de rentes plus élevées. Par contre, aucune prestation n'est versée aux survivants en cas de décès.

Les prestations provenant d'assurances de rentes viagères financées personnellement sont imposées comme revenu par la Confédération et la plupart des cantons à raison de 40%.

Envisager l'avenir avec confiance

Un homme âgé de 64 ans est sur le point de prendre sa retraite. Il réfléchit avec sa femme à leur situation de revenu après la retraite.

Le couple a besoin d'environ CHF 6000 par mois pour maintenir le standard de vie souhaité. Sur la base des prestations à attendre de l'AVS et de la caisse de pension, il leur manquera environ CHF 500 par mois. Une assurance-vie arrivera à échéance dans peu de temps. Ils prélèvent CHF 136 807 de ce montant qu'ils investissent dans PAX-PensionInvest et touchent un revenu mensuel supplémentaire de:

Rente garantie à vie	CHF 458
Rente d'excédent*	CHF 49
Rente mensuelle (excédent inclus)	CHF 507

* non garanti (état 1.10.2006)



PAX-PensionInvest

Tous les avantages d'un seul coup d'œil

Revenu garanti

PAX-PensionInvest vous protège d'une érosion prématurée du capital. Vous touchez une rente garantie la vie entière.

Simple et confortable

Votre capital est placé et géré professionnellement par des spécialistes chevronnés. Selon vos préférences, votre rente vous est versée mensuellement, trimestriellement ou annuellement.

Sécurité du placement

Les placements de capitaux sont soumis à des dispositions strictes de la Confédération.

Partenaire compétent

La PAX est l'un des plus anciens assureurs-vie de Suisse. Grâce à son expérience de longue date, son nom est synonyme de professionnalisme et de sécurité.



PAX. Pour la prévoyance professionnelle et privée.

PAX, Société suisse d'assurance sur la vie
Aeschenplatz 13, case postale, 4002 Bâle, téléphone 061 277 66 66, téléfax 061 277 64 56
info@pax.ch, www.pax.ch